



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DSCC 91

novembre 2015

LA NÉGOCIATION ÇA PAIE TOUJOURS POUR LES SALARIÉS !

**Pour la CFDT,
la situation actuelle
de la Poste nécessite
la construction de
nouveaux modèles
d'organisation.**

**L'emploi et l'objet
de discussions qui
commencent à se
mettre en place par
établissement**

**Exemple : les modalités
de comblement des
postes vacants :
appels à candidatures
internes,
recrutements
externes (suite à
alternance, après un
CDD) Modalités de
communication des
postes vacants au
personnel**

**La CFDT restera
vigilante sur les
conditions de travail
tout au long de
l'évolution de ce
projet exigera que les
emplois vacants soient
comblés!!**



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org

Devant les transferts d'activité qui ne cessent de s'accroître et face aux différences constatées dans le traitement de ces déménagements, il était essentiel pour la CFDT de négocier un cadre afin que chaque agent du département concerné bénéficie du même accompagnement.

En effet, à travers les différentes réunions auxquelles nous avons participé activement, la CFDT a agi afin de garantir une meilleure équité de traitement pour tous. Aussi de nouvelles modalités financières relatives au transfert d'activité ont pu être discutées pour tous. En effet, la CFDT est consciente du contexte actuel mais souhaite obtenir pour l'ensemble des salariés impactés des contreparties venant « récompenser » les efforts de chacun. Explications :

L'OUVERTURE DE NÉGOCIATION SUR LES INDEMNITÉS SUPPLÉMENTAIRES DE MOBILITÉ.

Adaptations d'organisations : Accompagnement des agents

■ Afin de respecter l'engagement pris lors des Comités Techniques de la DSCC 91 de compléter les accords signés relatifs aux adaptations d'organisations intervenues depuis juin 2015, une concertation ultérieure a donc eu lieu avec les organisations syndicales signataires des dits accords.

■ Les objectifs poursuivis étaient de compléter les dispositions prévues par le BRH et en particulier :

■ De garantir l'équité entre postiers (classes 1 à 3) des différents établissements de l'Essonne à l'occasion des adaptations d'organisation

■ De formaliser les sujétions qui induisent un accompagnement financier supplémentaire. Au BRH AVRIL 2015

Sujétions et incitations retenues :

► Critère 1 : Adaptation à un nouveau poste de travail (facteur « démonté » de sa tournée et retrouvant une position de facteur rouleur)

► Critère 2 : Adaptation à un nouvel environnement lié à la délocalisation (intégration dans un nouveau collectif managérial, intégration sur un nouveau site)

► Critère 3 : Adoption d'une organisation performante : nouvelles organisations plus souples, anticipant la baisse du trafic et favorisant l'instauration des nouveaux services ou la qualité de service.

► Critère 3 bis : Adoption d'une organisation performante (respect des délais de mise en œuvre prévus et bon déroulement du projet (a posteriori)).



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le BRH du 13 avril 2015 relatif à l'accompagnement des postiers en réorientation précise en introduction que l'accord « Un avenir pour chaque postier » du 5 février 2015 signé par la CFDT, FO, CFTC-CGC-UNSA, instaure un nouveau modèle d'évolution professionnelle donnant à chaque postier des garanties et des moyens de construire son avenir professionnel en particulier en cas d'évolution d'organisation

Montant de l'accompagnement financier :

■ Chaque sujétion est valorisée par un montant valable pour l'année en fonction du budget fluidité disponible.

Le cumul de sujétions est possible.

■ Au 1er trimestre 2016, un bilan des accompagnements versés l'année précédente sera effectué et dans chaque proposition d'accord d'adaptation d'organisation figureront les sujétions et montants retenus pour l'année.

Valeur de la sujétion pour 2015 : 100 euros

■ Chaque Directeur d'Établissement concerné par une adaptation d'organisation intervenue en 2015 est chargé de l'information sur les conditions de paiement à destination des postiers de son établissement.

■ **Afin de respecter l'engagement pris lors des Comités Techniques de la DSCC 91 de compléter les accords signés relatifs aux adaptations d'organisation intervenues depuis juin 2015, une concertation ultérieure a donc eu lieu avec les organisations syndicales signataires.**

Tous les postiers en réorientation bénéficieront d'un accompagnement RH et financier à la mobilité constituant un socle commun garanti à tous ».

POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL !

Les réponses au questionnaire CFDT expriment des préoccupations centrées sur la Vie au travail : **l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est majoritairement recherché.**

Sont également cités : la sursécabilité, les moyens de remplacement insuffisants, le manque ou l'insuffisance de reconnaissance du travail accompli, la pression des objectifs commerciaux, la modification des rythmes de travail et la remise en cause des périodes de congés, les salaires, les promos avec un retard important toute l'année...

Pour La CFDT, **la question de l'emploi doit être la priorité** avant même toutes réorganisations, tous les postes de travail doivent être prorogés.

La force de travail supplémentaire a été abondée dans plusieurs centres (voir tracts locaux..) Nous demandons que tous ces salariés soient cédés lors du transfert sur une autre plaque.

NOUVELLES ORGANISATIONS/NOUVEAUX SERVICES

LA CFDT demande la création de nouveaux postes de travail qui respectent la sécurité et la santé physique et morale des agents. Pour les réorg avec des horaires mixtes et une prise de service retardée intégrant une coupure méridienne, nous demanderons de mesurer l'impact sur le personnel.

Nous sommes les premiers à revendiquer dans ce contexte une prime spécifique d'adaptation.

Nous sommes intervenus également pour **l'embauche des contrats pro en CDI** et aussi **céder les CDD, les intérimaires** qui le souhaitent et dont l'investissement personnel est reconnu.

**ÉLECTION AU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
du Groupe
LA POSTE**

du **lundi 16**
au **jeudi 19**
NOVEMBRE

2015

**VOTEZ
CFDT**

www.cfdtlaposte.net



Résolument tournée vers l'avenir